



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022

La Présidente, Marie-Paule LEBLANC-PERU ouvre la séance par zoom à 19 h :

« Nous sommes réunis ce jour pour tenir l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 de l'Association Spa-A sur convocation individuelle adressée aux membres à jour de leur adhésion. »

Sur 153 votants à ce jour (adhérents à jour de leur cotisation de plus de trois mois d'ancienneté, et hors membres correspondant ou membres d'honneur), 94 votants sont représentés ou présents (33 présents et 61 représentés), soit une représentativité de **60,78 %**. Le quorum est donc atteint, l'assemblée peut valablement délibérer et décide procéder à tous les votes « à main levée » plutôt qu'à bulletin secret.

Muriel MASIERO est désignée en Secrétaire de séance.

RAPPORT MORAL

En préambule, Marie-Paule LEBLANC-PERU, renvoie aux précédents PV, qui reprennent toutes les actions de Spa-A :

NOTRE RAPPORT D'ACTIVITE 2021

EVOLUTION NOMBRE DE MEMBRES

2016 = 80 membres

2017 = 90 membres

2018 = 57 membres

2019 = 67 membres

2020 = 18 membres au 14 septembre

2021 = 142 membres au 7 octobre

2022 = 220 membres au 9 septembre 2022 .

Une répartition équilibrée entre marques, fournisseurs et opérationnels du spa, comme les hôteliers, les Responsables de Spa, les Consultants et les masseurs...



Rappel sur l'ESPACE MEMBRE qui permet de découvrir les autres membres, de récupérer les factures et d'y trouver tous les documents mis à disposition (comme le CR de l'AGO).

RAPPEL : SPA-A : UNE ASSOCIATION SOUS LOI DE 1901 :

Spa-A est une association créée en 2000,

Avec un bureau représentatif de 9 membres, qui doivent agir pour l'intérêt de tous, et non pour leur propre mise en lumière,

Avec des membres, qui doivent profiter de ce que propose l'association = aspect networking,

Fédération des professionnels du spa et du bien-être = rassembler,

Un label Spa-A, créé en 2011 = reconnaissance des professionnels, pas encore reconnu du grand public (challenge pour nous).

Des réunions, des publications, des prises de paroles et des networkings.

1/ La notoriété se poursuit :

4 500 visiteurs par mois sur le site, plus de 1 500 visites sur les pages dédiées aux spas labellisés

Réseaux sociaux 2022 versus 2021 :

LinkedIn : 1 106 abonnés (versus 174 abonnés en septembre 2021)

Facebook : 2 618 abonnés (versus 2 434 abonnés en septembre 2021)

Instagram : 575 abonnés (versus 333 abonnés en septembre 2021)

Plus que le nombre d'abonnés, c'est la croissance de l'engagement qui est intéressante et qui ne cesse d'augmenter. Interaction, partages et une visibilité accrue.

2/ Les événements qui ont eu lieu depuis l'année dernière (en gras ce qui était organisé directement par Spa-A) :

LE POUVOIR DU VIN (octobre 2021)

Beauty Business Day à Rennes (mi-octobre 2021)

Hotel & Restaurant Meetings à Cannes (nov 2021) Afterwork à la Potinière

LE POUVOIR DES ODEURS (décembre 2021)

Beauty Business Day à Bordeaux puis Lille (février 2022)



LE QUOTIENT D'UTILITE (mars 2022)

Beauty Business Day à Cannes (avril 2022)

Hotel & Restaurant Meetings à Cannes (avril 2022)

NATURE URBAINE & CULTURE MARINE (juin 2022)

GARDEN PARTY (juin 2022)

Les secrets pour réussir nos événements auprès de vous :

- Une **THEMATIQUE FORTE** (Nature Urbaine & Culture Marine, avec Tristan Lagarde, QUI A magnifiquement traité la thématique,
- Un **ENDROIT ELEGANT** et **FACILE D'ACCES**
- Un **AFTER WORK** plutôt qu'un Petit déjeuner ou en journée
- Le plaisir d'**UN BON VERRE DE CHAMPAGNE OU DE VIN**, avec quelques accompagnements de qualité, comme le succès de notre Garden Party, lors du salon JardinsJardin.

Mais la convivialité a un coût ! Chaque événement a été un **investissement**, et tous ont été financés par nos **SPONSORS**.

Aucun événement jusqu'à présent n'a rapporté d'argent, malgré la participation demandée chaque fois.

En revanche, chaque fois, nous avons eu de **NOUVELLES INSCRIPTIONS**.

Nous avons donné envie de rejoindre la communauté.

3/ Les événements pour la fin de l'année :

20 ans de Spa-A (19 septembre 2022)

Petit déjeuner lors du Forum de l'Esthétique et du Spa (3 octobre 2022)

Beauty Business Day en Alsace (octobre 2022)

SALON EQUIPHOTEL (novembre 2022)

SALON MADE IN FRANCE (novembre 2022) pour commencer à faire rayonner le label en B to C.

Quelques rendez-vous par zoom

- Vous ne pouvez tous vous rendre à chaque événement,
- Notre budget de fonctionnement est tout de même limité...
- Nous souhaitons garder le contact,
- Et vous proposer des thématiques opérationnelles.



Et toujours une actualité via notre **NEWSLETTER mensuelle !**

Le networking Spa-A fonctionne, maintenant nous devons travailler la CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC.

De nombreux clients nous contactent, soit pour des renseignements, soit pour prendre RV chez nos labellisés.

4 / Reconnaissance du label Spa-A :

Le label se mérite et ne s'achète pas. C'est bien la reconnaissance des Professionnels du bien-être et du spa, avec une Société de visiteurs mystères extérieure.

Le grand public ne connaît ni FORBES ni notre LQA, mais va connaître Spa-A.

Le **Dossier de labellisation** est disponible dans VOTRE ESPACE MEMBRE.

RAPPEL :

- Labellisation obtenue pour 3 ans (1 500 €) comprenant la cotisation à l'association pour 3 ans,
- Mise en avant sur notre site avec lien direct vers l'établissement labellisé,
- Mise à l'honneur des spas labellisés dans notre newsletter,
- Communication prévue auprès du grand public, à partir de l'automne (salon MIF),
- AMBASSADEURS DU LABEL : c'est à vous MARQUES et FOURNISSEURS de proposer la labellisation.

5/ COTISATIONS 2023:

Voici le montant de cotisations annuel proposé par le bureau pour 2023, qui sera demandé en tout début d'année (appel à cotisation en janvier 2023) :

500 € au minimum = MEMBRE BIENFAITEUR

240 € = SOCIETE ET ECOLE

120 € = TRAVAILLEUR INDEPENDANT, SALARIE

60 € = ETUDIANT

6/ A l'issue du rapport financier, élection des membres du bureau

9 administrateurs sont prévus au bureau de Spa-A.



2 MEMBRES sont à élire cette année : la charge de Marie-Paule LEBLANC-PERU arrive à échéance et elle représente. Un second poste, resté vacant l'année dernière.

Un candidat s'est manifesté : Bruno REBIBOU de PBI.

Le vote se fera après le rapport financier.

RAPPORT FINANCIER 2021/2022 ET BUDGET PREVISIONNEL 2023

Le rapport financier et l'état des comptes est présenté par Marc MASSING, le Trésorier de l'association Spa-A.

	Dépenses Recettes Du 01 septembre 2021 au 12 septembre 2022		Budget Prévisionnel Du 01 septembre 2022 au 01 septembre 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total Mouvements	70 228,67 €	70 627,05 €		
Retraitement mouvements Livret A	23 511,43 €	9 000,00 €		
Mouvements réels	46 717,24 €	61 627,05 €	56 000,00 €	74 000,00 €
Reste à payer location aéroclub	9 662,00 €			
Equilibre des comptes sur l'exercice	56 379,24 €	61 627,05 €		
Solde positif		5 247,81 €		
Dont Adhérents + Sponsor		32 750,00 €		40 000,00 €
Dont Travailleur indépendant salarié à 100€ :		4 100,00 €		
Société et école à 200€ :		9 000,00 €		
Membre bienfaiteur à 500€:		8 550,00 €		
Sponsor à 1000		8 600,00 €		
Sponsor à 2500		2 500,00 €		
Labellisés		13 500,00 €		15 000,00 €
Participation aux évènements Spa-A		15 377,05 €		19 000,00 €
LOCATION & CATERING & DECORATIONS	31 391,00 €			
VISITES MYSTERE	6 945,00 €			
SITE WEB / Communication	4 307,00 €			
DIVERS ACHATS ET DEPENSES	1 238,84 €			
FRAIS DE TRANSPORT	773,00 €			
Trophées Labellisés	754,80 €			
INPI	230,00 €			
HOTEL ET RESTAURATION	181,00 €			
1 & 1/IONOS	180,80 €			
PARKINGS PEAGE ET DIVERS	215,40 €			
Don CROIX ROUGE	120,00 €			
FRAIS BANCAIRES	117,00 €			
ASSURANCE	113,00 €			
ZOOM	100,00 €			
MAILJET	50,40 €			
Solde du compte courant au 12/09/2022	6 268,21 €			
Solde du Livret A au 12/09/2022	18 511,43 €			

PRESENTATION DES RESOLUTIONS

- 1^{ère} résolution : Adoption du rapport moral 2022
Après avoir entendu le rapport moral 2022 présenté, l'Assemblée Générale, après en avoir débattu, décide d'adopter ce rapport moral.
Résolution adoptée à l'unanimité

- 2^{ème} résolution : Adoption du rapport financier 2022

Après avoir entendu le rapport financier 2022, l'Assemblée Générale décide d'adopter ce rapport financier.
Résolution adoptée à l'unanimité

➤ 3^{ème} résolution : Projet d'activité 2023

Après avoir entendu le projet d'activité pour 2022/2023, l'Assemblée Générale décide d'adopter ce projet et donne tout pouvoir au conseil d'administration pour la mise en œuvre des actions.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ 4^{ème} résolution : Adoption du Budget prévisionnel 2023 et grille tarifaire
Après avoir entendu le budget provisionnel 2023, l'Assemblée Générale décide d'adopter ce budget.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ 5^{ème} résolution : Election des membres du conseil d'administration (2 sièges à pourvoir)

Election à l'unanimité des présents et pouvoirs, complétant les membres du comité de direction :

➤ 6^{ème} résolution : Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente, au Conseil d'Administration et aux membres du bureau qu'il aura élu, aux fins d'accomplir les démarches nécessaires à l'enregistrement et à la déclaration des présentes modifications.
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question évoquée, la séance est levée à 20 h.

Le présent procès-verbal a été dressé de tout ce qui s'est déroulé et a été signé par la Présidente et la Secrétaire.

Marie-Paule LEBLANC-PERU, Présidente



Muriel MASIERO, Secrétaire Générale

